

L'administration provisoire du CH Victor Jousselin de Dreux est assurée par Bernard Nuytten et Christian Delavaquerie

Depuis le 26 mars 2018, **Bernard Nuytten** et **Christian Delavaquerie** ont été nommés par la ministre des Solidarités et de la Santé administrateurs provisoires du centre hospitalier Victor Jousselin de Dreux pour une durée de six mois (renouvelable).

Les attributions de directeur de l'établissement sont assurées pendant ce délai par Bernard Nuytten.

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire a confié aux administrateurs provisoires la mission suivante :

- évaluer la situation de l'établissement en termes de risques qualité et sécurité des soins ;
- proposer les axes essentiels d'un projet médical et d'établissement adapté aux besoins du territoire, cohérent avec la gradation des soins et tenant compte des complémentarités ;
- décliner les premières conséquences organisationnelles de ce projet ;
- élaborer et commencer à mettre en œuvre un plan de redressement financier ;
- sécuriser la gouvernance de l'établissement et structurer les fonctions administratives pour assurer un pilotage stable.

L'administration provisoire va par ailleurs bénéficier de l'aide de deux missions d'appui : l'une spécialisée en gestion des ressources humaines, l'autre spécialisée dans les affaires médicales.

Contact Presse

Cyrielle Van Eynde - 02 37 51 50 43 - 07 87 02 40 32 communication@ch-dreux.fr
Centre hospitalier Victor Jousselin 44 avenue du président John Kennedy 28102 Dreux cedex
www.ch-dreux.fr